

Favoriser le bien-être de nos communautés

Bulletin no 3 – 9 juin 2020

COVID-19

Favoriser la saine alimentation pour tous

Ce bulletin se consacre aux mesures les plus efficaces pour réduire durablement l'insécurité alimentaire contribuant à atténuer les impacts sur la santé mentale de nos communautés.

Principaux constats, besoins et défis rapportés par les partenaires

Avec la pandémie, les ménages québécois font face à des problèmes financiers qui se traduisent par une augmentation marquée du nombre de **demandes d'aide alimentaire**. Par exemple, Moisson Beauce a distribué deux fois plus de **nourriture** entre le 1^{er} avril et le 24 avril 2020, soit 76 500 kg comparativement à 38 475 kg pour la même période l'année précédente.

Les collectes d'information réalisées à ce jour en sécurité alimentaire mettent en lumière divers constats dans la région :

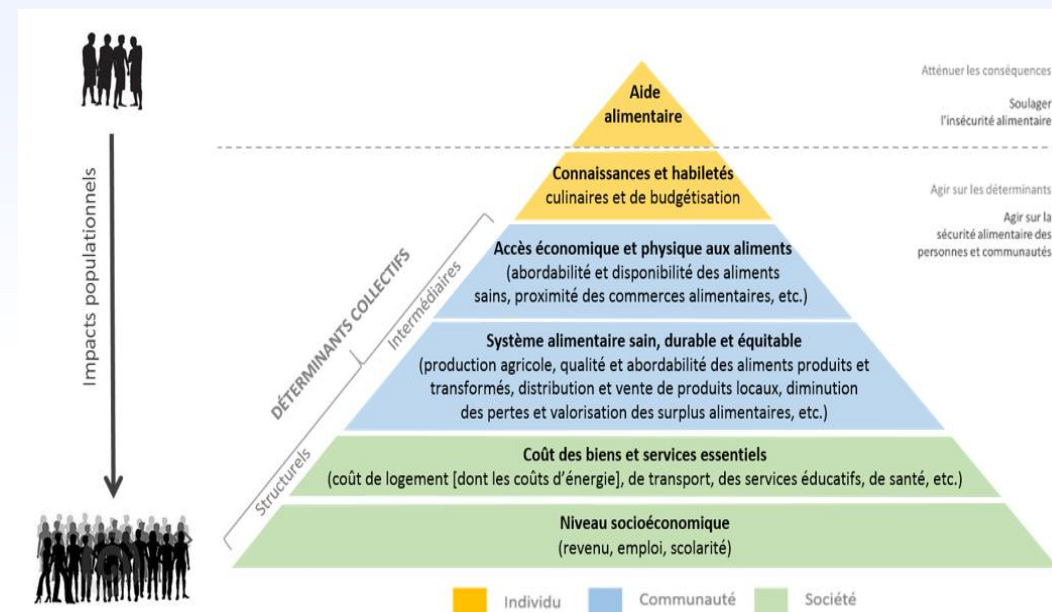
- ➔ Une réorganisation importante des services des organismes a été nécessaire afin de parvenir à :
 - Répondre à l'augmentation des demandes;
 - Mettre en place les mesures de prévention pour éviter la propagation de la COVID-19 (préparation des denrées, limiter les contacts, etc.);
 - Veiller à la santé mentale des employés et des bénévoles surchargés, ainsi que de la clientèle en situation de vulnérabilité.
- ➔ Beaucoup sont de nouvelles personnes et familles qui vivent une situation d'insécurité alimentaire (perte de revenu).
- ➔ L'approvisionnement en denrées des organismes en dépannage alimentaire est chamboulé :
 - Les dons provenant des épiciers et autres donateurs ont grandement diminué. Ainsi, les organismes doivent acheter les denrées avec leurs fonds d'urgence (disponibles pour le moment).
- ➔ On observe une augmentation du coût des aliments.
- ➔ L'accès physique et économique aux aliments dans les municipalités rurales ou isolées géographiquement est plus difficile.
- ➔ L'approvisionnement des supermarchés est également touché limitant l'achat de certains items.
- ➔ La pandémie et ses effets n'étant pas terminés, ces enjeux se présentent à court, moyen et long terme.

Saviez-vous que...

- La sécurité alimentaire se définit par *un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins en énergie et les préférences pour mener une vie saine et active* (MSSS, 2008).
- En 2015-2016, 4,7 % de la population de Chaudière-Appalaches vivait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (ESCC, Statistique Canada). Par ailleurs, 65 % à 75 % des gens souffrant de la faim ne fréquentent pas les banques alimentaires. Malheureusement, il y a souvent amplification des problèmes de santé et des problèmes sociaux chez les gens en situation d'insécurité alimentaire (Thompson et Cummins, 2018). On peut donc penser que ces écarts injustes et évitables se creuseront davantage avec la pandémie actuelle.

De la théorie à l'action

L'insuffisance de revenu est le facteur qui a le plus d'influence sur l'insécurité alimentaire des personnes. Par conséquent, il faut s'attaquer à réduire les inégalités d'accès aux aliments sains; l'amélioration du revenu, l'accès à l'emploi, le coût des logements, la lutte au décrochage scolaire en sont des exemples. En réponse à ces inégalités sociales de santé, le modèle ci-dessous illustre différents niveaux d'actions complémentaires pour influencer efficacement la sécurité alimentaire. Une intensité d'action plus grande est souhaitée dans les secteurs plus défavorisés, affectés plus durement par la pandémie. En combinant des actions sur le système alimentaire sain et équitable aux actions pour soulager l'insécurité alimentaire, nous pouvons contribuer à réduire l'anxiété associée au droit fondamental de se nourrir. (Note : Les documents consultés sont présentés au **verso** du feuillet.)



Les mots en couleurs dans le texte réfèrent aux différentes sections de cette pyramide.

Initiatives à souligner en Chaudière-Appalaches

- ➔ Organisation de **nouveaux espaces de concertation** avec différents acteurs préoccupés par la sécurité alimentaire en contexte de pandémie. Implication du milieu communautaire, municipal, privé et de la santé.
- ➔ Mise en place de **systèmes de livraison** pour faciliter l'accès physique aux aliments.
- ➔ Ouverture sécuritaire de plus de 90 **jardins collectifs et communautaires** permettant un meilleur accès physique et économique aux fruits et légumes.
- ➔ La crise actuelle fait émerger une réflexion sur l'importance des aliments locaux et l'approvisionnement local. Exemples : Panier bleu du gouvernement du Québec, mise en ligne d'une **plateforme pour mieux repérer les producteurs de la région** par la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches. Au local, les épiciers donnent davantage de **visibilité aux produits d'ici**.
- ➔ Plusieurs initiatives visant spécifiquement les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire se déploient depuis les deux dernières années dans notre région. Un projet régional **visant la revalorisation des fruits et légumes invendus, déclassés ou trop mûrs** des producteurs de Chaudière-Appalaches. Des projets locaux qui **ciblent l'accès physique et économique aux aliments sains ainsi que le système alimentaire** se poursuivent avec ajustements grâce à la créativité tous les milieux.

Tous ensemble, contribuons à créer des environnements favorables à la santé physique et mentale

Le souffle d'impact de la pandémie met en lumière le lien étroit entre le revenu et la sécurité alimentaire de nos communautés et le besoin que les acteurs en sécurité alimentaire poursuivent les efforts concertés et développent d'une vision commune pour créer un système où une saine alimentation est accessible à tous en quantité suffisante, par des actions aux différents étages de la pyramide des besoins. Assurer un revenu suffisant et l'accès à des aliments sains à faible coût sont essentiels pour réduire l'insécurité alimentaire.

✍ Ce document est une production du Service de promotion de la santé, de prévention et de l'organisation communautaire (PPOC) de la Direction de santé publique. Pour communiquer avec l'équipe de rédaction, veuillez svp vous adresser à Marie-Eve Morin ou Mariane Gingras

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Références :

CHÉNIER, Geneviève. Accroître l'impact populationnels des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!, *Chantier sur les déterminants sociaux de la santé*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2019, 4 pages

GERBET, Thomas. 3 juin 2020. Un épicier dévoile ses comptes et ça n'augure rien de bon pour les clients canadiens. Radio-Canada. [consulté en ligne].<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1708620/epicerie-frais-covid-prix-panier-comptabilite-hausse>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Soutien aux actions en matière de sécurité alimentaire visant les personnes à faible revenu. Balises pour la mise en œuvre de la Mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. 2018. 3 pages.

Pageau, M. 2008. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*. Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction générale de la santé publique, Québec. 37 p.

Statistique Canada. 2015. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2013-2014. Données traitées par le CISSS de Chaudière-Appalaches, DSP, Équipe d'expertises en surveillance et en soutien méthodologique.

Thompson, C. et Commins, S.S. Understanding the health and wellbeing challenges of the food banking system : a qualitative study of food bank users, providers and referrers in London. *Social Sciences & Medicine*. 2018. Vol. 211, p. 95-101.